

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la halle des sports à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 04 avril 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	28	2	2	3

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUD Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : CHABANAT Christine donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine, PLAZANET Mélanie donne pouvoir à LOURADOUD Patricia

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PERIGAUD Chantal

FINANCES

Délibération n°35-2019 : Attribution de subventions aux associations – Budget principal 2019

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire les demandes de subventions et les proposition de convention de gestion des associations œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

N°	DOMAINE	ASSOCIATION	OBJET	MONTANT ATTRIBUE EN 2018	DEMANDE 2019	SUBVENTION MAXIMALE 2019
1	Enfance CLSH, Garderie périscolaire (0-6 ans)	F.O.L 87 Eymoutiers	Subvention de fonctionnement	20 261,45 €	23 343 €	23 343 €
2	Enfance CLSH, Garderie périscolaire (0-6 ans)	Peyrat Loisirs Jeunes Peyrat le Château	Subvention de fonctionnement	25 000 €	34 600€	25 000 € La subvention sera versée par acompte
3	Economique Pépinière d'entreprises	Association Pépinière d'entreprises des Portes de Vassivière	Subvention de fonctionnement	5 798 €	5 800 €	5 800 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

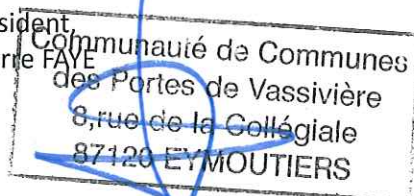
- D'ATTRIBUER les subventions désignées ci-dessus dans la limite des montants maximums votés au Budget principal 2019,
- D'AUTORISER le Président à signer les conventions de gestion correspondantes avec les associations sus nommées.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 avril 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Président



Acte rendu exécutoire le : 9 - MAI 2019
Publié le : 9 - MAI 2019

